

# Le p'tiou Basseyrain



## L'ÉDITO DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Ce printemps aura été une saison riche en événements pour notre Commune de Bassy.

Le 7 juin dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer officiellement notre tout nouveau bâtiment communal, regroupant la salle des fêtes, la salle des associations et le local technique. Vous avez été nombreux à répondre présents, et je tiens à vous en remercier chaleureusement. Malgré une météo capricieuse, le grand préau de cette salle a parfaitement rempli sa mission, permettant notamment au concertiste Pascal GALLET d'accompagner la cérémonie de ses notes mélodieuses.

Cette réalisation est l'aboutissement de cinq années de réflexion, d'études, de suivi de travaux, d'échanges constants avec les différents intervenants, et d'efforts soutenus pour obtenir les financements nécessaires. Je souhaite ici adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble du Conseil municipal, qui a su porter ce projet avec détermination, et aux employés communaux : Pierre, Françoise et Marie-Claire, qui ont été mobilisés à différentes étapes de sa réalisation. Un grand merci également à l'architecte Denis PERRET, qui a imaginé et conçu ce bâtiment, ainsi qu'aux entreprises qui ont travaillé avec professionnalisme et ont respecté le calendrier établi. Enfin, ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'appui précieux de nos partenaires institutionnels : l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie, à qui je tiens une nouvelle fois à exprimer ma gratitude.

Depuis maintenant un mois, la nouvelle salle communale et l'Agospace qui le jouxte sont pleinement opérationnels. Ils accueillent déjà régulièrement les élèves, les enseignants, et les associations qui apportent leur dynamisme à notre commune. Quelques événements récents nous ont permis de mesurer l'importance de ce nouvel équipement, comme la fête des mères organisée par la Municipalité, première manifestation organisée dans ce nouvel espace, ou plus récemment l'ApéRosé organisé par le CBL, qui a une fois de plus réuni toutes les générations dans une ambiance conviviale. Le site va cependant encore évoluer : des aménagements extérieurs viendront prochainement parachever cet ensemble.

Quant à la vente de l'ancienne salle communale, elle sera finalisée dans les semaines à venir, marquant ainsi la fin d'un cycle et l'ouverture d'une nouvelle page pour notre village.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en rencontres, en partages et en beaux moments.



Votre maire, Rémi PONCET

## RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DES MÈRES

Le dimanche 25 mai, la municipalité de Bassy a célébré les mamans lors d'une cérémonie conviviale et empreinte d'émotion. C'était aussi une première : la toute nouvelle salle communale accueillait son tout premier événement.

Organisée en partenariat avec l'école de Bassy, la matinée a rencontré un beau succès, réunissant de nombreux participants de toutes générations. Le Maire a tenu à saluer l'implication des enseignants, Célia FERTÉ et Adrien FÈVRE, ainsi que celle des conseillères municipales, Bernadette JACQUEMIER et Audrey MULTIN, dont l'engagement a largement contribué à la réussite de cette cérémonie.

Les mamans ont été mises à l'honneur et se sont vu offrir une petite boîte en forme de cœur, décorée par les élèves, contenant le poème *Une maman* d'André Bay. Une délicate attention qui a touché les participantes.

La matinée s'est conclue autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et détendue.



*Les enfants ont récité un poème.*

## RETOUR SUR LES RALLYES DU PAYS DE SEYSSSEL ET DE CHAUTAGNE

La commune de Bassy a eu le plaisir d'accueillir le samedi 24 mai deux événements automobiles d'envergure : le 7<sup>ème</sup> Rallye Historique du Pays de Seyssel et le 10<sup>ème</sup> Rallye National Savoie Chautagne. Depuis leur fusion en 2023, ces deux compétitions réunissent, sur un même parcours, véhicules anciens et voitures modernes pour le plus grand plaisir des passionnés.

Le parcours de la spéciale, long d'environ 5 km, traversait le hameau de Veytrens. Consciente des enjeux, la Mairie avait pris les dispositions nécessaires pour garantir une sécurité optimale, tant pour les compétiteurs que pour les spectateurs, notamment dans la traversée du hameau.

Profitant de l'événement, le CBL (Comité Bassy Loisirs) avait installé un stand buvette et petite restauration, permettant de ravitailler les nombreux spectateurs, Basseyrans et visiteurs, rassemblés aux abords de la route de Veytrens d'en bas pour suivre la spéciale de près.

Sous un beau soleil printanier, cette journée a ravi tous les amateurs de sport automobile et de belles mécaniques.



*Sur le parcours de la spéciale.*

## MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLUi DU PAYS DE SEYSSSEL

L'enquête publique relative à la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Seyssel s'est déroulée du 12 mai au 13 juin.

Durant cette période, les documents présentant les évolutions projetées ont été mis à disposition du public en Mairie et sur le site internet de la Communauté de communes Usses et Rhône, afin

que chacun puisse les consulter et formuler d'éventuelles observations.

À l'issue de cette phase de consultation, le commissaire enquêteur rendra son avis, qui sera pris en compte lors de la délibération du Conseil communautaire pour l'approbation de la modification n°2.

La nouvelle version du PLUi ainsi approuvée entrera en vigueur à l'issue du délai de recours réglementaire, qui est de deux mois.



## EMMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE SALLE COMMUNALE

Dans le courant du mois d'avril, suite à la réception des travaux de la nouvelle salle communale, les opérations de déménagement ont débuté afin de récupérer les éléments de la cuisine, en parfait état de fonctionnement, de l'ancienne salle des fêtes, et le matériel stocké dans le hangar communal.

Un grand merci à Gilles CHATELAIN et Pierre BOSONIN pour avoir assuré le transfert du matériel, ainsi qu'à Marie-Claire PETROD pour avoir géré l'agencement des anciens et des nouveaux éléments dans la nouvelle cuisine.



*La cuisine de la nouvelle salle communale*

## DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DE L'ANCIENNE SALLE

Le 29 avril 2025, Maître Stéphane DUCLOS, Commissaire de justice à Saint-Julien-en-Genevois, est venu à Bassy afin de constater la désaffectation du bâtiment communal situé au 316 Route du Château, jusqu'à récemment utilisé comme salle des fêtes. Cette procédure de constat est indispensable : elle atteste que le bâtiment n'est plus affecté à une mission de service public ni à l'usage direct du public, condition préalable à toute opération de vente.

Lors de sa visite, Maître DUCLOS a vérifié que les locaux étaient vides et que l'usage de salle des fêtes avait définitivement cessé. Un état des lieux détaillé, accompagné de photographies, a été établi et un constat formel a été dressé.

Sur la base de ce procès-verbal de désaffectation, et compte tenu de la mise en service de la nouvelle salle communale située au 64 route de Crie à Bassy, qui accueille désormais les activités auparavant organisées au 316 route du Château, le Conseil municipal a délibéré en faveur du déclassement de l'ancienne salle communale, afin de l'intégrer dans le domaine privé de la Commune et d'envisager sa cession.



*Le panneau « salle communale » a été retiré*

## VENTE NOTARIÉE INTERACTIVE DE L'ANCIENNE SALLE COMMUNALE

Pour procéder à la cession de l'immeuble situé 316 Route du Château, la Commune a opté pour le principe de la vente notariée interactive. Organisée par l'étude de Maître CHATAIGNIER, notaire à Frangy, cette procédure permet une mise en concurrence des acquéreurs tout en garantissant la sécurisation des offres et du choix final.

La vente s'est déroulée en plusieurs étapes. La phase de commercialisation, ouverte du 31 mars au 7 mai, a permis aux potentiels acquéreurs de visiter le bien et de déposer une demande d'agrément, condition préalable pour participer à la vente interactive. Vingt visites ont été réalisées durant cette période.

La vente notariée interactive proprement dite s'est quant à elle tenue les 9 et 10 mai. Au total, cinq inscriptions ont été validées, parmi lesquelles trois participants ont activement pris part aux enchères.

À l'issue des échanges, l'offre retenue s'est élevée à 159 000 €, incluant des honoraires de négociation de 7 600 €, soit un prix net vendeur de 151 400 €.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'avis des services du Domaine n'était pas requis pour finaliser la vente, la commune de Bassy comptant moins de 2 000 habitants.

La signature de l'acte de vente devrait intervenir dans les prochaines semaines.



## LE NOUVEAU BÂTIMENT COMMUNAL BIENTÔT MIS À L'HONNEUR

Le projet de bâtiment communal unique, regroupant la salle des fêtes et le local technique, a été sélectionné pour faire partie des 20 projets qui figureront en janvier 2026 dans le catalogue *Références*, un observatoire de la production contemporaine dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en Haute-Savoie.

Dans ce cadre, une réunion sur site a été organisée le vendredi 6 juin en présence de représentants du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), des architectes de l'agence ADP, qui ont conçu le projet, ainsi que d'élus municipaux.

Cette rencontre a permis d'évoquer l'ensemble du parcours du projet, de sa genèse à sa réalisation, en passant par son appropriation par les habitants et son usage au quotidien.

L'article consacré au bâtiment communal sera consultable et téléchargeable gratuitement sur le site du CAUE de Haute-Savoie (<https://references.caue74.fr/>)



Les participants à la visite du bâtiment.

Christophe GARNIER, animateur radio sur Ici Pays de Savoie, était en direct depuis Bassy le vendredi 6 juin, dans le cadre de son émission *Le Baladeur*, à l'occasion de l'inauguration du bâtiment communal. Deux entretiens ont été réalisés pour l'occasion.

Dans un premier temps, l'animateur s'est entretenu avec Denis PERRET, architecte à Frangy (agence ADP), pour évoquer la conception du projet, pensé pour répondre à des usages multiples : activités associatives, événements scolaires, fêtes communales ou encore services techniques.

L'architecte a également mis en avant le soin apporté à l'intégration paysagère du bâtiment, avec une large place donnée à la lumière naturelle et à l'ouverture sur les paysages environnants, permettant aux usagers de profiter de vues dégagées et changeantes tout au long de la journée.

Enfin, Denis PERRET a souligné le choix du bois, matériau local par excellence, qui fait écho aux savoir-faire du territoire et rappelle l'architecture traditionnelle des séchoirs à tabac de la région.



Christophe GARNIER et Denis PERRET.



Pascal GALLET et Christophe GARNIER.

Pascal GALLET s'est également réjoui d'intervenir auprès des élèves de l'école de Bassy, toute proche : « *Aller à la rencontre des jeunes et partager la musique avec eux, c'est essentiel.* »

En parallèle de ces deux entretiens, Christophe GARNIER a également rencontré Jean-François ABRY pour sa rubrique *J'habite le plus beau village*, ainsi qu'Éric MATHEZ dans le cadre de son programme *Les P'tits bonheurs*. Ces échanges sont à retrouver à l'antenne d'Ici Pays de Savoie ou en podcast.

Dans un second temps, Christophe GARNIER a échangé avec Pascal GALLET, pianiste concertiste originaire de la région chambérienne et directeur du festival *Music TransRhône*.

À l'occasion de l'inauguration du bâtiment communal, et dans l'objectif de rendre la musique classique accessible au plus grand nombre, l'artiste propose une balade musicale originale. Le principe : installé sur une remorque tirée par un tracteur, il traverse les rues de Bassy en interprétant des œuvres de compositeurs variés, de BACH à COSMA, en passant par CHOPIN, BEETHOVEN ou encore John WILLIAMS.



Jean-François ABRY et Christophe GARNIER.

## INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE ET DU BÂTIMENT TECHNIQUE

Ce samedi 7 juin, le nouveau bâtiment communal rassemblant la salle des fêtes, la salle des associations et le local technique municipal de Bassy a été inauguré en présence de Mme Emmanuelle DUBÉE, Préfète de Haute-Savoie, Mme Virginie DUBY-MULLER, députée et conseillère départementale, M. Cyril PELLE VAT, sénateur et conseiller régional, M. Gérard LAMBERT, conseiller départemental, Mme Fabienne DULIÈGE, conseillère départementale en charge de la ruralité, M. Paul RANNARD, Président de la Communauté de communes, et de maires et élus de la Communauté de communes Usses et Rhône.

Après la déambulation musicale du pianiste Pascal GALLET dans les rues de Bassy, conduite de main de maître par Gilbert BERNASCONI et conclue par un concert d'une trentaine de minutes sur le parvis de la nouvelle salle, M. le Maire, Rémi PONCET, entouré de ses conseillers municipaux, a rappelé dans son discours la nécessité pour la Commune de se doter de tels équipements. *« La réalisation de ce bâtiment répond à un besoin exprimé depuis de nombreuses années. Notre ancienne salle n'était plus aux normes : pas d'accès PMR, et notre bâtiment technique ne répondait plus aux exigences actuelles : pas de sanitaire, pas de douche, pas de réfectoire... et une accessibilité du matériel très compliquée ».*

Ce projet, d'un montant d'environ 2 250 000 € HT (incluant le coût des terrains et la maîtrise d'œuvre), a fait l'objet de subventions de la part du Département de la Haute-Savoie (440 000 € dont 250 000 € du Plan Ruralité), de l'État (340 000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (120 000 €), soit environ 900 000 € d'aides, sans lesquelles ce projet aurait difficilement pu voir le jour.

La mise en œuvre de ce projet a été confiée majoritairement à des professionnels et entreprises du secteur, dans une volonté de soutenir l'économie locale, tout en soulignant l'importance du savoir-faire présent sur le territoire. Tous les élus présents ont salué l'engagement de la municipalité et rappelé l'importance, pour les petites communes rurales, de bénéficier d'espaces de vie partagés permettant de maintenir du lien social.



Arrivée de Pascal GALLET suite à la déambulation musicale.



Rémi PONCET entouré de Fabienne DULIÈGE, Gérard LAMBERT et Virginie DUBY-MULLER (à sa droite) Emmanuelle DUBÉE et Cyril PELLE VAT (à sa gauche).

## RETOUR SUR LA MATINÉE DE PLANTATIONS

La traditionnelle matinée dédiée aux plantations de fleurs annuelles s'est tenue le vendredi 16 mai dans le hangar communal.

Géraniums lierres, bégonias, sulfurias, impatiences, scaévolas et alysses ont été soigneusement mis en pot, puis répartis en différents points du chef-lieu et de Veytrens pour égayer nos espaces publics.

Un grand merci à Françoise BONNET, venue prêter main-forte à notre employé communal Pierre pour mener à bien cette opération.



*La mise en pot des plantes annuelles.*

## LE PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE A ROUVERT SES PORTES

Le Parc des Jardins de la Haute-Savoie, situé au domaine du Tornet à La Balme-de-Sillingy, a rouvert ses portes le samedi 19 avril. Cet espace, géré et entretenu par l'association Nature et Terroirs, rassemble 54 jardins aménagés par les communes du territoire Usse et Bornes, parmi lesquelles Bassy.

C'est l'occasion de saluer l'investissement de Madame Reine DEYREMEZ, qui s'implique sans relâche dans l'entretien et le fleurissement de la parcelle de Bassy. N'hésitez pas à aller la (re)découvrir !



*La parcelle de Bassy est très fleurie.*

## L'AMBROISIE : LA RECONNAÎTRE ET AGIR

L'ambrosie à feuilles d'armoise est une plante invasive dangereuse pour la santé. Son pollen, très allergisant, peut provoquer des rhinites, de l'asthme, des conjonctivites et des éruptions cutanées, même chez des personnes habituellement non allergiques.

Plusieurs critères vous permettront de reconnaître l'ambrosie :

- feuilles découpées : vert clair, très découpées et ressemblant à celles de la carotte ou de l'armoise.
- tige poilue : souvent rougeâtre et couverte de petits poils.
- petites fleurs vertes : elles apparaissent en épis discrets au sommet de la plante à partir de juillet.
- hauteur variable : de quelques centimètres jusqu'à 1,50 m selon les conditions.



*Gros plan sur une feuille d'ambrosie .*

Si vous en voyez, il est essentiel d'agir rapidement. L'ambrosie doit être arrachée avec des gants avant la floraison, qui intervient généralement entre juillet et septembre. Une fois arrachée, laissez-la sécher et jetez-la avec les ordures ménagères : ne la compostez pas.

Chaque habitant peut contribuer à limiter sa propagation en surveillant son jardin, les terrains voisins ou les bords de route. Ensemble, restons vigilants pour préserver notre santé et notre environnement.

## LA GESTION SÉDIMENTAIRE DU HAUT-RHÔNE

Chaque année, près de 700 000 m<sup>3</sup> de sédiments s'accumulent dans le Rhône à la hauteur du barrage de Verbois, principalement apportés par l'Arve. Sans intervention, cette accumulation menace d'élever le niveau du fleuve et d'exposer la ville de Genève à un risque accru d'inondations.

Pour faire face à ce danger, une vaste opération de gestion sédimentaire s'est déroulée du 15 au 26 mai 2025, mobilisant près de 400 personnes des deux côtés de la frontière. Grâce à la coordination entre la Compagnie nationale du Rhône (CNR), les Services industriels de Genève (SIG) et la Société des forces motrices de Chancy-Pougny (SFMCP), 1,6 million de tonnes de sédiments ont été évacuées.

L'opération consiste à abaisser partiellement le niveau du Rhône, jusqu'à 12 mètres au barrage de Verbois, pour accélérer le courant et permettre aux sédiments d'être naturellement emportés vers la Méditerranée. Cette méthode, dite de "transit sédimentaire", est considérée comme la plus écologique, car elle évite des travaux de dragage lourds et contribue à l'alimentation en sédiments du delta du Rhône en Camargue.

Tout au long de l'opération, le taux de matières en suspension (MES) a été rigoureusement contrôlé : il devait rester en moyenne sous les 5 grammes par litre, seuil fixé pour protéger la faune piscicole. Les mesures ont confirmé des niveaux bien inférieurs, avec une moyenne de 3 à 3,4 grammes par litre.

Depuis 2016, les pratiques ont fortement évolué pour réduire les impacts sur les poissons. Avant l'abaissement du Rhône, des pêches de sauvegarde et des zones refuges ont été organisées, permettant de sauver environ 700 kg de poissons de 19 espèces. Quelques pertes ont cependant été observées sur des sites inaccessibles.

Cette opération a nécessité une coordination complexe entre plusieurs barrages, de Verbois à Sault-Brénaz, avec une surveillance continue par des autorités suisses, françaises, et des comités scientifiques incluant des associations de protection de la nature et des fédérations de pêche.

Pendant la durée des travaux, des restrictions de navigation, de baignade et de pêche ont été mises en place sur le Rhône et ses affluents, aussi bien en France qu'en Suisse. Les activités de loisirs ont pu reprendre dès la fin des opérations, mais certaines interdictions de pêche ont été maintenues jusqu'au 20 juin sur des zones sensibles.

Cette intervention s'inscrit dans un plan de gestion triennal, mis en place depuis 2016. De nouvelles pistes sont à l'étude pour les prochaines opérations, notamment piéger les sédiments plus en amont dans la vallée de l'Arve, afin de limiter leur accumulation à Genève.



## ÉCONOMISONS L'EAU : DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN

Avec l'arrivée de l'été, des périodes caniculaires sont à craindre. Face à ces épisodes de chaleur et de sécheresse, il devient essentiel de préserver la ressource en eau. Chacun peut agir, en adoptant des gestes simples et efficaces au quotidien. Voici quelques conseils pratiques rappelés par le Syndicat de rivières Syr'Usse.

### **Dans le jardin : adoptons des pratiques économes**

Arroser consomme 15 à 20 litres par mètre carré. Pour limiter l'évaporation, arrosons tôt le matin ou tard le soir, et paillons le sol. Récupérer l'eau de pluie, choisir des plantes adaptées et utiliser le goutte-à-goutte ou l'arrosoir permet aussi de réduire nettement la consommation.

### **Dans la salle de bain : chaque geste compte**

Une douche de 5 minutes peut utiliser jusqu'à 80 litres. Diminuer le temps de douche, couper l'eau pendant le brossage des dents ou le savonnage, et installer des mousseurs sont des gestes simples et efficaces.

### **À l'extérieur : laver malin**

Laver sa voiture au jet consomme jusqu'à 500 litres, contre 50 litres avec un seau. Couvrir sa piscine limite l'évaporation. Pour nettoyer terrasses et allées, utilisons l'eau de pluie récupérée.

### **Dans la cuisine : optimiser les équipements**

Laver la vaisselle à la main sans bac peut consommer jusqu'à 50 litres, contre 20 à 25 litres avec un lave-vaisselle récent. La fonction éco permet d'économiser encore plus.

### **Dans les toilettes : limiter le gaspillage**

Une chasse d'eau classique utilise entre 6 et 12 litres. Installer une chasse à double débit ou placer une bouteille pleine dans le réservoir permet d'économiser plusieurs litres à chaque utilisation.

Adopter ces gestes simples permet de préserver notre ressource précieuse et de limiter les tensions sur les milieux aquatiques, tout en réduisant nos factures. Chaque litre compte !

## NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU EN 2025

Dans le bulletin municipal de mars, nous vous informions de l'entrée en vigueur en 2025 de nouvelles redevances instaurées par l'Agence de l'eau, en remplacement des anciennes.

Ces redevances comprennent :

- la redevance pour consommation d'eau, fixée à 0,43 € HT/m<sup>3</sup>.
- la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable, fixée à 0,01 € HT/m<sup>3</sup>.

S'y ajoute une nouvelle redevance pour le prélèvement de la ressource, appliquée à chaque usager du service public d'eau potable. Son montant est de 0,06677 € HT/m<sup>3</sup>. Au total, le prix des nouvelles redevances s'élèvera donc à 0,50677 € HT/m<sup>3</sup> en 2025, soit une augmentation d'environ 0,20 € HT/m<sup>3</sup> par rapport aux tarifs de 2024.

Cette hausse est l'occasion de rappeler que l'eau est une ressource précieuse. Adopter des gestes simples pour limiter sa consommation devient donc indispensable, à la fois pour préserver l'environnement et alléger nos factures.





## LA FEUILLE DU MONDE ALLANT VERT

### Journée nature à Sillingy



Sur le stand lors de la Journée nature.

Le samedi 5 avril, plusieurs membres de l'association sont intervenus lors de la Journée nature organisée par le conseil municipal des jeunes de Sillingy. Divers ateliers étaient proposés autour du tri, des animaux, de la forêt et de l'eau. « Apprendre en jouant pour respecter l'environnement » : tel est le credo des enfants !



Le monde allant vert



Les membres du comité.

### Marché aux fleurs et artisanat

La cinquième édition du marché aux fleurs et d'artisanat s'est tenue le dimanche 27 avril sur la place de l'Orme à Seyssel (Haute-Savoie). Trente-huit exposants étaient présents pour cette manifestation qui a rencontré un franc succès. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce marché !

### Guide pratique pour un jardin durable

Le samedi 17 mai, un atelier coorganisé avec le syndicat de rivières Syr'Usses s'est tenu au parc des Jardins de la Haute-Savoie à La Balme-de-Sillingy, sur le thème « Guide pratique pour un jardin durable ». Une trentaine de participants ont pu échanger sur les méthodes les plus efficaces pour limiter la consommation d'eau au jardin.



Une partie des participants à l'atelier coorganisé avec le Syr'Usses.

### Môm'en Estival

À l'invitation de l'association « S'aime ta Graine », Le Monde Allant Vert a participé à la deuxième édition du Môm'en Estival à Challonges. Lors de cet événement dédié à l'éveil écologique des enfants, divers ateliers ont été proposés, dont un consacré aux semis et aux plantations.

### Prochaine animation

- **Dimanche 24 août** : Sortie découverte du Désert de Platé (départ à 8h30)

Pour toute information, connectez-vous sur notre site internet : [lemondeallantvert.fr](http://lemondeallantvert.fr), ou contactez nous par mail : [info.asso@lemondeallantvert.fr](mailto:info.asso@lemondeallantvert.fr).

Nous vous souhaitons un bel été !

Le comité du Monde Allant Vert

## DES NOUVELLES DE BASSY SOPHRO



**BASSY SOPHRO**  
DEVELOPPEMENT PERSONNEL

L'année de sophrologie s'est très bien déroulée. Nous la clôturerons le 9 juillet autour d'un repas canadien, comme à l'accoutumée.

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de l'assemblée générale et la partager autour de vous : elle se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 18h30, dans la salle des associations de la nouvelle salle des fêtes (horaire habituel de nos séances du mercredi). À l'issue de cette réunion, un aperçu de l'activité sera proposé : un moment de découverte pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Marie restera notre intervenante pour la saison à venir. Contact : [sophrologie.mm@gmail.com](mailto:sophrologie.mm@gmail.com)

En attendant, passez toutes et tous un bel été !

*Brigitte MÉTRAL*

## LE MOT DE L'ACCA



*Pendant l'organisation  
du ball-trap*

### Petit retour sur le Ball Trap 2025

Ce fut encore une réussite ! Vous êtes venus nombreux et dans la bonne humeur, et c'est tout ce qui compte pour nous !

Je remercie toute l'équipe de l'ACCA de Bassy et celle d'Usinens pour tout le travail accompli.

Trois ans après son retour, le Ball Trap commence à retrouver la renommée qu'il avait il y a quelques années ! Je donne donc rendez-vous aux tireurs (et aux non-tireurs) en 2026 !

### Parlons un peu de chasse

L'ouverture générale est prévue le 14 septembre, mais nous serons probablement dans l'obligation de l'anticiper, en fonction des dégâts causés par les sangliers. Pour information, nous agrainons dans le bois avec du maïs. Ainsi, nous cherchons à maintenir les sangliers dans les zones boisées, pour éviter qu'ils n'aillent dans les cultures. À ce jour, nous avons déjà passé une tonne de maïs.

Pour conclure, nous remercions le Maire et le Conseil municipal pour la mise à disposition de ce nouveau local, qui est vraiment essentiel pour nous !

*Lucas SOURZAC et toute son équipe*



## LE SOU DES ÉCOLES



*Le spectacle de la fête de l'école à Challonges*

La fête de l'école, organisée par le SOU des écoles, s'est tenue à Challonges le samedi 14 juin. Une vente de pizzas à emporter était proposée pour l'occasion.

Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont contribué à faire de ce dernier rendez-vous de l'année un beau succès !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations.

*Le bureau du SOU des écoles*



## LE MOT DU CBL



### Rando'Nuit

Le vendredi 11 avril, le CBL a organisé une randonnée nocturne au profit de l'association «**En Avant Noah**». **En Avant Noah** est une association créée en 2020 dans le but d'aider Noah, un jeune homme de 18 ans habitant Chilly, diagnostiqué porteur de la maladie de Steiner. Cette maladie rare affecte les fonctions musculaires.

154 marcheurs se sont retrouvés devant la salle du CBL pour le départ. Deux parcours pédestres de 5 km et 10 km ont été balisés, avec un point de ravitaillement installé à mi-parcours. Puis chacun a pu se retrouver autour d'une soupe à l'oignon préparée comme toujours par Jeannette. Les inscriptions et les dons ont permis de recueillir la somme de 1 300 €, qui a été intégralement reversée à l'association.

Nous remercions les participants et les bénévoles qui nous permettent de maintenir cette animation et d'apporter du soutien aux associations qui, comme « En Avant Noah », ont besoin d'aide pour améliorer le quotidien d'un enfant ou d'une personne en situation de handicap.



### Rallye du Pays de Seyssel et de Chautagne

Le samedi 24 mai a eu lieu le Rallye du Pays de Seyssel, couplé avec le Rallye de Savoie Chautagne. Comme chaque année, le départ de la spéciale s'est fait sur la route de Veytrens d'en Bas.

Chaque rallye a effectué deux passages, qui ont rythmé la journée de 11 h à 19 h environ. Pour l'occasion, nous avons proposé un stand buvette, sandwichs et hot-dogs afin de passer une journée sous le soleil et dans la bonne humeur.

Nous remercions M. Alain LARAVOIRE pour la mise à disposition du champ, de l'eau et de l'électricité, ainsi que M. et Mme Jean et Jeannette LARAVOIRE, qui nous ont laissé l'accès à leur domicile pour nos préparations.



### ApéRosé en musique

Le vendredi 13 juin s'est déroulé l'ApéRosé en musique à la nouvelle salle des fêtes de Bassy, une première édition dans ce nouveau lieu que nous apprivoisons.

Nous remercions Bernard pour son talent artistique : ses décorations ont apporté une belle touche festive ! Quant au groupe Night Flight, composé de huit musiciens et chanteuses, il a animé la soirée avec beaucoup de talent et de rythme, pour le plus grand plaisir du public !

De nombreuses personnes ont répondu présentes pour partager une planche apéritive et un verre de rosé, dans une ambiance festive et conviviale. Une grande réussite pour cette édition, grâce aussi à la météo qui, cette fois-ci, était de notre côté !



### Dates à retenir :

**Samedi 5 juillet : Ciné Plein Air « Un p'tit truc en plus »**

**Vendredi 5 septembre : ApéRosé**

L'équipe du CBL

[cbl.bassy@laposte.net](mailto:cbl.bassy@laposte.net)

## UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE POUR LES ÉLÈVES DE BASSY !

### Explorer le monde qui nous entoure...



Au mois d'avril, nous sommes partis à la découverte de notre territoire à travers la faune et la flore de nos cours d'eau.

Depuis Corbonod, nous avons longé le Peyssieux. Des jeux, des découvertes et une belle marche dans la forêt nous ont menés jusqu'au Rhône où se jette ce ruisseau.

Quelques jours plus tard...embarquement immédiat à bord du navire en bois « Le Seysel ». Nous avons navigué sur le Rhône pour observer les oiseaux installés dans les roseaux pour la nidification. Cygnes, cormorans, canards colvert... ils étaient tous au rendez-vous dans nos paires de jumelles !



### Comprendre le handicap grâce au sport...

Nous avons accueilli dans notre cour de récréation deux membres du club Meylan Grenoble Handibasket. Ils sont venus chargés de 12 fauteuils roulants afin que l'on puisse essayer le « basket fauteuil ». Nous avons beaucoup apprécié cette expérience et David, qui est un sportif en situation de handicap, a répondu à toutes nos questions et nous a beaucoup fait rire !



### Profiter d'un moment magique avec un grand artiste...

Vendredi 6 juin, nous avons eu la chance de recevoir M. Pascal GALLET, un très grand pianiste. Il nous a fait découvrir la musique classique, mais a aussi joué des morceaux que l'on connaissait. Nous lui avons posé des questions et avons chanté avec lui « La Seine » de Vanessa Paradis et M. Il nous a même signé un autographe à la fin !



## RENCONTRE AVEC M. LAURENT MALCAYRAN-LAPERRIÈRE

*Élu pour la première fois conseiller municipal en 2020, promu 2<sup>ème</sup> adjoint au maire depuis janvier 2025 : découvrons aujourd'hui le parcours de Laurent MALCAYRAN-LAPERRIÈRE.*

Il y a des accents qui ne trompent pas. Même si celui de Laurent n'est pas très prononcé, quiconque l'entend dire rose ou jaune devine ses origines du Sud-Ouest.

C'est en effet dans un petit village du Quercy, près de Moissac en Tarn-et-Garonne, que Laurent grandit, dans une ambiance studieuse. Son père, magasinier agricole, et sa mère, préparatrice en pharmacie, lui transmettent très tôt l'importance de la réussite scolaire. Après un bac scientifique décroché en 1994 sans grande conviction, il s'oriente vers les lettres.

Admis en classe préparatoire à l'École Normale Supérieure (Hypokhâgne et Khâgne) au lycée Camille Jullian de Bordeaux, il y passe deux années mémorables. *"J'ai eu des professeurs passionnants, et cette période a été très formatrice, notamment en termes de méthodes de travail."* Il poursuit ses études en géographie à Bordeaux, et obtient ensuite un DESS en aménagement rural et développement local à Montpellier.

En 1999, dans le cadre de son service national, il s'engage en tant que volontaire à l'aide technique dans les DOM-TOM. *"C'est ainsi que, du fait d'un fonctionnaire du secrétariat d'État à l'Outre-Mer qui a confondu géographe et géomètre, je me suis retrouvé affecté à la SAFER de Guadeloupe !"* Les 18 mois passés aux Antilles le marquent durablement. *"J'ai très vite compris que je devais oublier mes certitudes de jeune diplômé pour me forger ma propre expérience, à partir du terrain."* Sans oublier la découverte du rhum, qu'il aime utiliser pour réaliser ses cocktails !

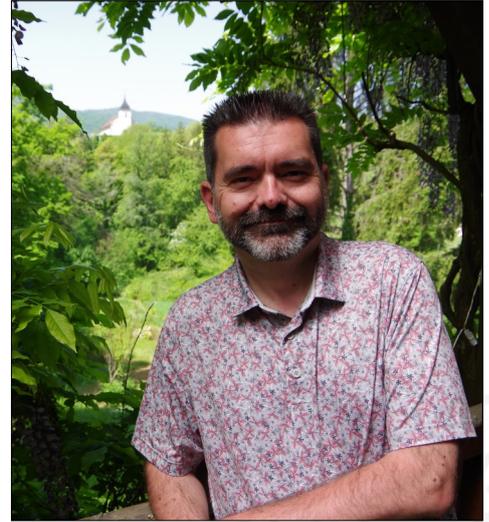
De retour en métropole en 2001, il rejoint la SAFER Rhône-Alpes, d'abord à Grenoble, puis à Lyon jusqu'en 2017, développant une solide expertise foncière au service de l'agriculture, du développement économique et de la protection de l'environnement. En 2003, en même temps qu'il fait la connaissance de Gérard, Laurent découvre Bassy. D'abord résident occasionnel, il s'y installe définitivement en 2017, lorsqu'il rejoint l'Établissement Public Foncier de la Savoie à Chambéry, où il travaille aujourd'hui avec les collectivités sur les questions foncières urbaines.

Cet engagement auprès des collectivités lui vient peut-être de son oncle et parrain, dont il était très proche, et qui exerça deux mandats de maire à Sainte-Juliette (82), le village maternel. Laurent l'aidait déjà, adolescent, à rédiger son bulletin municipal ! Alors, quand Rémi PONCET le sollicite en 2020 pour figurer sur sa liste pour les municipales, par l'intermédiaire de Gérard, très impliqué dans l'aménagement paysager de Bassy, Laurent accepte. *"Je n'avais pas du tout imaginé me présenter, ni être élu, et encore moins devenir 2<sup>ème</sup> adjoint. Mais c'est un peu à l'image de mon parcours : rien n'est planifié, j'évolue au gré des rencontres et des circonstances, au feeling !"*

Sa culture générale, son expérience professionnelle et ses compétences informatiques en font un atout précieux pour notre petite commune. Il s'investit particulièrement dans la communication et l'environnement. *"La relance du P'tiou Basseyrans et le lien instauré avec les habitants sont une de mes plus grandes satisfactions. J'ai aussi adoré travailler sur la restauration du tableau L'Annonciation, avec Jean-François ABRY et toutes les personnes qui se sont mobilisées autour de ce projet."*

Quand il en a le temps, Laurent profite de la quiétude de Bassy et de ses environs. *"J'apprécie beaucoup le point de vue depuis Bornichat. Mais mon spot préféré reste mon balcon, avec la vue sur l'église, en particulier les soirs d'été. Avec un mojito à portée de main, on frôle le paradis !"*

**Un grand merci à Laurent pour cet échange et pour son implication dans la rédaction du bulletin trimestriel !**



## ÉTAT CIVIL

### ◇ **Décès :**

- **M. Bernard MOSSAZ**, domicilié au Chef-lieu, est décédé le 01/04/2025 à l'âge de 74 ans.
- **Mme Nicole MAGNIN née JACQUET**, domiciliée au Chef-lieu, est décédée le 05/04/2025 à l'âge de 79 ans.

## FÊTES DES VOISINS DU CHEF-LIEU ET DU BAS DU VILLAGE

Les voisins de Bassy avaient envie de se retrouver et de faire la fête ce printemps !

Tout d'abord, au Chef-lieu, petits et grands se sont réunis sur la place face à l'ancienne salle communale, le vendredi 23 mai. Les plus jeunes ont même pu profiter des structures gonflables installées pour l'occasion !

De leur côté, les voisins du Bas du village ont choisi de se retrouver sur le parvis de la salle des fêtes et autour de l'Agospace, pour partager pizzas, salades et quiches le dimanche 15 juin.

Un grand merci aux organisateurs, et tout particulièrement à Sabrina pour le Chef-lieu et à Pauline pour le Bas du village. Pour rappel, la mairie peut prêter barnums, tables et chaises pour l'organisation de ces moments conviviaux.



## OUVERTURE DE LA PISCINE DE LA SEMINE

La piscine de la Semine sera ouverte tous les jours de 11h à 19h, du samedi 5 juillet au dimanche 31 août inclus. Le tarif d'entrée est de 4 € (gratuit pour les moins de 6 ans).

Les cartes d'abonnement CCUR et hors CCUR seront en vente directement à la caisse de la piscine du 5 juillet au 31 août de 11h à 19h.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site internet de la CCUR.



## CONTACT MAIRIE :

Tel : 04 50 59 01 09

Mail : [secretariat@bassy.fr](mailto:secretariat@bassy.fr)

Site internet : [www.bassy.fr](http://www.bassy.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**

le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire en prenant contact directement avec la Mairie.

*Rédaction, conception et mise en page :  
Comité consultatif Communication*